Image not found or type unknown

Demande de régularisation par le travaille

Par **Samuella Hanitriniaina**, le **01/09/2018** à **07:35**

Bonjour ! J'ai déposer ma demande le mois de mai pour avoir un titre salarié. Depuis peu je me suis rendu compte que mon employeur n'a pas payer ses cotisations patronales . Que ce que je dois faire Svp ? Est ce que la préfecture va refusé ma demande à cause de ça? Je tiens à vous dire que J'ai 3 employeurs et l'un d'entre eux me cause de problème là. J'étais au point d'accès au droit pour avoir des conseils et de parler aussi que si je vais payer ses impayés , est ce ça va changer les choses ? La dame m'a répondu que non parce qu'elle penses la préfecture à déjà tranché sur mon dossier . Conseil moi s'il vous plaît si vous avez déjà entendu le même problème que moi , J'ai un rdv le mois d'octobre 2018 .
Merci par avance et bonne journée.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés